



Bulletin municipal de liaison du mois de juin 2023

L'EAU : OBJET DE TOUTES LES PASSIONS.

Le manque de précipitations conséquentes depuis plus d'un an, le réchauffement et le dérèglement climatique ont plongé notre département dans un état de tension frôlant dans certains cas le conflit social. Les Echos Carmagnols ont souhaité faire un petit historique sur les mesures et leurs évolutions qui touchent chaque habitant du département.

L'Indépendant, le 19 août 2021 : « *Vague de sécheresse estivale, les nappes phréatiques dans le rouge. Les deux types de nappes superficielles (quaternaires) et profondes (pliocènes) sont au plus bas. Les barrages ont permis de réguler ce manque. Le lac de Caramany, à ce moment de l'été, ne contenait plus que 11 millions de m³ d'eau contre 23 millions en début de saison.* »

La crainte d'un hiver sec était déjà là. Au mois de novembre 2022 seul un filet d'eau coule et alimente la réserve d'eau sur l'Agly qui débute non loin de l'ancien pont rose.

L'Indépendant, le 16 mars 2023 : « *Le coup de semonce du Préfet. Face à une sécheresse sans précédent, comme au barrage de Caramany, et aux vus des enjeux notamment sur l'alimentation en eau potable, le préfet Rodrigue Furcy appelle chacun, collectivités et particuliers, à limiter sa consommation. Au risque de devoir prendre des mesures de restrictions plus dures et aux impacts plus importants.* »

L'Indépendant, le 29 avril 2023 : « *L'état de crise sécheresse déclenché sur l'Agly et la Têt.* ». En fixant la date de l'arrêté préfectoral au 10 mai 2023 « *Le préfet expose l'agriculture catalane à un renforcement des restrictions d'irrigation. Vergers, vignes, élevages, nous voulons préserver l'outil de production. Dans un délicat rôle d'équilibriste, Rodrigue Furcy laisse un répit jusqu'au 10 mai et ménage un espace de dérogation sans jamais le dire. Nous travaillons étroitement avec la profession agricole pour limiter les impacts. Ce niveau de crise est le plus élevé sur une échelle de 4 : Vigilance, alerte, alerte renforcée, et crise sécheresse.* ».

En deux ans ces déficits se sont additionnés, ce qui conduit à la situation que nous connaissons aujourd'hui.

Le 24 mai une table ronde est organisée sur le site de l'Indépendant. Les thèmes abordés sont : Partage de la ressource en agri/consommation courante, gestion des barrages, des canaux, tourisme, agriculture, industrie, biodiversité, cours d'eau, végétation... C'est parce que les images satellites, nous montrent un niveau d'eau du lac de Caramany extrêmement bas que chaque litre d'eau non dépensé et stocké est important si la sécheresse perdure (alimentation, agriculture, incendies). L'interdiction d'arroser les potagers avec le canal n'est pas du fait de la Mairie, des élus, des employés municipaux, ni du président de l'ASA. Comme chaque particulier nous nous devons de respecter et diffuser les consignes de la préfecture et des spécialistes au risque d'impopularité. Le 10 mai dernier le conseil municipal approuve à l'unanimité le courrier de demande de dérogation à la DDTM permettant un arrosage minimal des jardins. A ce jour aucune réponse n'est revenue en Mairie. Le Maire s'efforce d'informer au plus juste chaque utilisateur pour ne pas l'exposer à de lourdes sanctions, il reste néanmoins attristé face aux abus et au manque de civisme et de solidarité de certains.



LA VIE CITOYENNE

Plan de baignade de l'Horto : En ce début de mois une entreprise spécialisée a procédé à des carottages afin d'avoir une analyse plus fine du sol devant accueillir le plan d'eau de baignade.

8 mai : Cette cérémonie a débuté à 11h30 (place de la mairie) par un défilé conduisant le cortège au monument aux morts pour un dépôt de gerbe, une minute de silence, l'hymne national, puis un retour à la mairie. Là, un texte proposé par le Ministre des armées a été lu par Monsieur le Maire. Pour clôturer ce moment commémoratif un apéritif convivial a été offert à l'assemblée. L'équipe municipale est fortement attachée à ces moments commémoratifs car ils expriment un souvenir historique douloureux et dénoncent le danger de la folie guerrière humaine.

Charte d'économie d'eau : Signature par l'ensemble du conseil municipal le 10 mai de la « Charte d'engagement municipal d'économie de l'eau ». Un référent eau pour la commune a été choisi à l'unanimité : Monsieur David Danhyer.

Travaux rue de la Bade : Restauration du nid de poule par une entreprise spécialisée le 15 juin prochain.

Vie associative : Le Pari du Lac. En ce dimanche 14 mai, l'association a été très heureuse de s'associer avec la cave coopérative pour l'organisation d'une paella géante. Soulignons le vif succès de cette journée et le plaisir pour les visiteurs d'avoir mangé, et écouté de la musique dans ce magnifique lieu.

Les Amis de Caramany. Nous avons le très grand regret de vous communiquer l'annulation du CATABATCH prévu le 28 mai. Ce choix de dernière minute a été imposé par un problème de santé rencontré par un des organisateurs. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et toute notre sympathie.

Balade en Terre d'Artiste : Trois lieux de création du village ont ouvert leur porte les 13 et 14 mai pour cette manifestation départementale. Environ 70 personnes sur les deux jours ont sillonné notre village à la découverte du travail des 4 créateurs exposants. Cette mobilisation départementale, prouve une fois de plus que Caramany est un village actif et plein de ressources.

Feu de St Jean : Comme chaque année cette manifestation fêtant l'été se déroulera sur la place du Château. La municipalité, en collaboration avec les Amis de Caramany est heureuse d'inviter les habitants du village (et occasionnels) à ce moment convivial. Au programme : déambulation aux flambeaux, feu, sangria, distribution du traditionnel bouquet, grillade sur les braises. Pensez à vous inscrire en Mairie.

Arpèges en Fenouillèdes : Le dimanche 25 juin à 18h00 à l'église concert « Jeunes Talents »

Fête du 14 juillet : Le défilé sera organisé en fin de journée, suivi d'un apéritif, puis d'un repas citoyen sorti du panier et d'une soirée musicale sur la place avec Gilbert et Christian de Caramany. Pensez pour faciliter l'organisation à vous inscrire dès maintenant à la Mairie.

Animations estivales : De nombreuses animations sont programmées cet été. Pour les détails se référer au site internet de la commune (<http://www.caramany.fr/fr/information/49827/1-agenda-animations>)



LA VIE DE LA MAIRIE

3 mai : Saint Paul de Fenouillet. Communauté de Communes. Réunion sur la montée en gamme des hébergements touristiques dans la Communauté de Communes.

4 mai : Saint Paul de Fenouillet. Rencontre avec un cabinet professionnel de développement Touristique.

8 mai : Caramany. Rendez-vous commémoratif et défilé jusqu'au monument aux morts pour cette journée du souvenir.

9 mai : Saint Paul de Fenouillet. Communauté de Communes. Réunion des maires commission MAPA.

10 mai : Caramany. Conseil Municipal.

11 mai : Perpignan. Rencontre avec les Communauté de Communes : Perpignan Métropole et Agly/Fenouillèdes au sujet de la future base nautique sur l'Agly.
Maury : SYDEEL réunion des correspondants tempête pour le réseau électrique.

12 mai : Saint Paul de Fenouillet. Communauté de Communes. Réunion et travail de synthèse sur la réunion de la veille.

17 mai : Caramany. Rendez-vous Mairie/TP66 pour la restauration de l'ornière rue de la Bade.

25 mai : Saint Paul de Fenouillet. Foyer rural. Réunion pour le tourisme avec L'OTI Communauté de Communes.

30 mai : Saint Paul de Fenouillet. Communauté de Communes. Réunion pour le futur Pôle Nautique de Caramany.



Services communaux

Permanences publiques Mairie : Mardi, jeudi 8h30-12h30, vendredi 8h30-12h

Tel : 04 68 84 51 85

La Poste : Du mardi au vendredi 9h15-11h45. Départ du courrier avant 11h30

Accueil Municipal pour l'Accompagnement Social : Roxane Saly. Tel : 06 49 16 69 08

Transport à la demande : Service Départemental de taxi le mercredi et le vendredi

Réservation obligatoire au 08 06 80 80 90

Bibliothèque municipale : Du mardi au vendredi 9h15-11h45.

Location des gîtes communaux : Mme Julia Mc Laren 06 28 27 06 18

Communauté de Communes

Service eaux assainissements : 04.68.29.39.29

Commerces fixes

Café Carton : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 13 91 07 02

Auberge du Grand Rocher : Ouvert du jeudi au dimanche toute l'année et

7 jours sur 7 en juillet et en août Tel : 09 51 28 20 61 / 06 33 54 87 90.

Camping du Lac : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 85 76 86 86

Cave Coopérative : Du lundi au vendredi 9h 12h- 14h 18h, samedi 9h 12h - 14h0 17h30, dimanche 14h30 17h30. Tel 04 68 84 51 82.

Dépôt de Miel de Monsieur DELONCA : Cave Coopérative

Commerces ambulants (sur la place de la Mairie)

Boulangier : Mardi, jeudi, samedi, dimanche à partir de 10h.

Epicerie : Mardi matin vers 11h.

Maraîchers : Samedi matin à partir de 9h30

La ferme en pagaille : Vente sur commande de légumes bio, livraison les vendredis, renseignements et inscription 06.67.09.75.49

La Fleur des Pois : Livraison à domicile tous les mercredis de 12H à 16H (06.75.04.16.94)

Fleuriste : Dimanche de 10h à 11h

Artisans locaux

SOS : Christian Allanic. Multi services Electricité, Plomberie. Tel : 06 67 04 96 77.

David Danhyer : Menuiserie, meubles, escaliers sur mesure. Tel : 07 88 84 34 25.

Jean François : Pose menuiserie Alu, Bois, PVC. Tel 06 14 12 81 54.

MMS : William Monticone. Multi services Maçonnerie générale. Tel 06 79 80 44 81.

ROGIER Pascal Travaux de charpente. Tel 07 88 59 68 05

Services Communauté de Communes

Déchèterie Latour : Ouverte tous les jours, fermée le dimanche et lundi après-midi.

Ramassage des encombrants : Inscription sur appel. Tel 04 68 59 20 13

Association

ACCA. Association de chasse. Président Monsieur Roger Sales.

Les Amis de Caramany. Président Monsieur Fred Guilbert

Le Pari du Lac. Présidente Madame Amandine Defrasne Tel 06.63.49.30.92